

## Assemblée régionale de l'APPEP – Auvergne,

vendredi 24 octobre 2011, Clermont-Ferrand

### Compte-rendu.

L'objet de la réunion de ce jour est de refonder la section régionale de l'APPEP pour la région Auvergne. À cette fin, les participants sont invités à débattre des orientations qu'ils souhaitent donner à l'action de l'association, puis à en élire le bureau (par quoi sera alors effective la refondation de cette section régionale).

Présentation de la revue *L'Enseignement philosophique* éditée par l'APPEP.

Discussion :

- Concernant les moyens que l'association régionale devra se donner pour son action :
  - Le point le plus essentiel sera de structurer la communication de l'association avec les professeurs, en se procurant ou en élaborant une mailing-list qui permette de diffuser le plus largement possible l'action de l'association et de pouvoir ainsi susciter à nouveau d'autres adhésions.
  - Dans la mesure du possible faire tourner les lieux de réunion de l'association dans les 4 départements de l'académie pour ne pas désavantager les professeurs enseignant ou résidant hors du Puy-de-Dôme et se donner ainsi les moyens de susciter une réelle collaboration de tous, la construction d'un réseau ouvert.
  
- Concernant les objectifs et attentes :

L'association régionale comme l'association nationale de l'APPEP a pour vocation de prendre en considération tout ce qui concerne les conditions de l'enseignement philosophique, aussi bien sur le plan matériel de leur exercice que dans le débat ouvert sur son sens, ses objectifs, et les attentes que chacun pourra avoir à cet égard dans l'exercice de son métier.

Sur le premier point, elle se propose d'aider chacun à veiller au bon maintien des conditions d'exercice de l'enseignement philosophique dans le cadre de l'établissement et de l'académie :

- en élaborant et mettant à disposition des professeurs des rappels clairs et ponctuels sur les dispositions légales qui doivent être appliqués dans notre discipline (par ex. sur la question de l'heure de 1ère chaire dans le calcul du service, celle des dédoublements de

classes, des conditions d'intervention des professeurs avant la classe de terminale ou dans des disciplines connexes comme l'ECJS ...)

- d'être un partenaire de dialogue avec le Rectorat pour veiller conjointement à une sereine organisation du baccalauréat (délais de correction notamment).

Sur le second point, elle s'attachera

- à faire remonter à l'association nationale le plus d'informations possibles sur les problèmes éventuellement rencontrés par les professeurs, les attentes et les positions des adhérents et des autres professeurs quant aux questions actuellement en débat sur notre discipline dans le cadre de la réforme du lycée.

- à relayer aux professeurs le plus d'informations possible sur l'actualité de la vie intellectuelle et philosophique en Auvergne, notamment en s'efforçant de faire le lien avec le domaine universitaire (programme des conférences et colloques de philosophie organisés par l'Université Blaise Pascal, programmation des conférences de l'ESC...)

- à partager des outils d'information communs, comme par exemple une revue de liens internet consacrés à un auteur philosophique, à un thème... selon les propositions de chaque adhérent.

- Il pourrait aussi nous sembler souhaitable de créer plus d'espaces de rencontre pour les professeurs de philosophie, autour de leurs centres d'intérêts professionnels et intellectuels. Il est ainsi demandé aux adhérents ou adhérents possibles s'ils seraient par exemple intéressés à voir se mettre en place des réunions de réflexion communes :

- autour d'une œuvre philosophique qu'il s'agirait d'approfondir ensemble de manière libre et coopérative, à la fois pour elle-même et dans la perspective d'une possible utilisation en classe

- autour d'un travail de recherche personnel que l'un d'entre eux présenterait aux autres dans la perspective d'un échange et d'un approfondissement commun

- autour de l'intervention d'un universitaire spécialiste de tel ou tel auteur ou question, à qui il serait demandé une petite revue des ouvrages récents les plus importants dans tel ou tel domaine précis.

Une organisation en ce sens, ou tout autre proposition équivalente, pourrait alors éventuellement venir renforcer le dispositif et l'offre de formation continue des professeurs organisée au niveau rectoral.

## Election du bureau :

Sont élus à l'unanimité :

Président : Bertrand NOUAILLES, TZR, rattaché au lycée de Presles de Cusset.

Trésorier : Alexis Vilain, Lycée Montdory de Thiers.

Secrétaire : Charlotte Morel, Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand.

Autres membres du bureau : Thierry Bedouelle, Lycée Blaise Pascal, Clermont-Ferrand ; Jacques Doly, IPR honoraire.

Les membres du bureau sont élus pour 3 ans, ils y sont rééligibles.

Les membres du bureau autorisent le président et le trésorier à entamer et mener à bien toutes les démarches nécessaires pour qu'un compte bancaire soit ouvert, dans la banque de leur choix, au nom de la section régionale de l'APPEP. Il reviendra au trésorier de gérer le compte et au président d'avoir une procuration.

## À venir :

L'association engage tous les professeurs intéressés par les objectifs de l'association à lui renvoyer le bulletin d'adhésion ci-joint et/ou à faire également toute proposition, question ou remarque sur la poursuite de son action!

Elle tiendra sa réunion annuelle à l'occasion de la remise des copies du baccalauréat, pour que les adhérents des départements limitrophes au Puy-de-Dôme puissent faire « d'une pierre deux coups » lors de l'un de leurs déplacements clermontois.